**CCB Extra EDS Paifve**

**A l’initiative de notre organisation syndicale, agissant seule sur ce dossier, voici le résumé de la réunion de ce jour.**

**Constats :**

Cadre -10.4

Les mutations ne suivent pas.

Le personnel « éducateurs » est sur le terrain et cela provoque une surcharge de travail. C’est pourquoi, la CSC Services Publics réclame une augmentation de cadre.

La pyramide des âges atteint les 54 ans !

La population devient de plus en plus compliquée à gérer.

**Discussions :**

La DR signale que c’est positif l’arrivée de personnel soin. Elle propose de discuter des interactions.

La CSC Services Publics rappelle que la sécurité reste le fer de lance et donc assurer la sécurité du personnel soin augmente la charge de travail au quotidien.

Mr Vanhout signale qu’il y a 6 psychiatres aujourd’hui à l’EDS. Il y a eu également des groupes de travail au niveau de l’équipe soin (Mme Darmoise).

Une permanence 24/24 au niveau de l’infirmerie est prévu.

Beaucoup de processus sont en cours de discussion (au niveau local). La DR et Mr Vanhout rappellent que l’EDS est dans un processus évolutif. Pas de changement radical du noir au blanc du jour au lendemain.

La CSC Services Publics dénonce le fait que le manque de personnel de surveillance est la pierre angulaire pour faire tourner l’EDS. Aujourd’hui, la sécurité du personnel soin ne peut être pris en charge par manque de moyen en personnel sur le terrain.

Le Directeur Carpentier signale qu’ils en ont parlé au comité de pilotage. Il souhaite que les agents puissent donner leur avis.

Il rappelle qu’il a déjà tiré la sonnette d’alarme à 3 DR différents concernant le manque de personnel.

Six membres du personnel ont des absences entre 1000 et 2000 jours….

Vu la pyramide des âges, il rappelle que les agents ont d’énormes sac-à-dos.

Au niveau technique, l’établissement est démuni.

Mr Carpentier demande une extension de cadre pour un assistant administratif (secrétaire soins).

Il appuie la demande de la CSC Services Publics concernant l’encadrement des équipes soins vu que les activités vont se multiplier.

Pour lui, il faudrait 6 agents supplémentaires.

Le service infirmerie ne peut recruter des A2. La DR signale que cela a fait l’objet de discussion en comité supérieur de concertation mais il n’est pas possible de le changer actuellement.

Mr Carpentier dit que le service infirmerie commence à s’essouffler. L’absentéisme grandit.

L’équipe de Direction et les administratifs sont aussi en souffrance. Il demande le remplacement de S.S et réclame deux AMO (directeur).

Il conteste les chiffres concernant les administratifs qui est de 13 alors qu’il devrait être de 16.

Il est inquiet quant à son personnel. Le personnel qui demande à le rencontrer est en souffrance, certains évoquent le suicide !

La DR dit qu’il existe un dynamique positive pour accéder au remplissage des cadres.

Mme Bergmans fait le constat que le comblement du cadre ne va pas avoir lieu rapidement et elle se demande comment fonctionner avec les deux pavillons qui fonctionnent de manière différente. Elle insiste sur l’état mental du personnel qui souffre. Elle a dû renvoyer deux membres du personnel qui avait des idées suicidaires… Malgré la petite structure du personnel, il est difficile de pouvoir soutenir tout le monde. Elle présent une catastrophe humaine.

Mr Carpentier soutient les dires de Mme Bergmans et dit que l’on ne serait pas loin de la non-assistance à personne en danger.

Mr Provoost dit que l’on peut explorer la piste Rosetta sans autre précision.

Mr Carpentier revendique au niveau du cadre administratif d’en revenir au chiffre de 16 ETP + 1 secrétaire soin

Il revendique 6 ETP surveillance en 5 jours / semaine pour l’encadrement équipe soins.

Au niveau direction, il réclame le remplacement de Mme S et la nomination de 2 AMO.

La DR précise que ce n’est pas le lieu pour ses revendications, mais qu’il serait plus judicieux de se concentrer sur le remplissage du cadre de l’EDS.

Elle dit qu’elle doit avoir un équilibre entre les différents établissements et elle souhaite respecter les procédures existantes qui sont ce qu’elles sont. Elle n’a pas de solution magique.

Elle dit qu’il est inquiétant d’avoir entendu la souffrance du personnel, mais n’a pas de solution immédiate. Elle dit par ailleurs que ce n’est pas la seule solution qui doit être envisagée.

Elle dit que certains processus en interne devraient être revus / réorganisé. Elle dit que des pistes peuvent être trouvées en interne.

La DR dit qu’elle a été attentive à la situation par l’EDS puisqu’il existe déjà 2 CPE à l’EDS.

Un ajout de quelques Rosettas peut être envisagé mais pas pour l’ensemble du cadre déficitaire.

**Proposition :**

Elle propose 5 CPE en plus….

La CSC Services Publics signale que s’il faut 15 personnes par pause, en moyenne ils ont été 10,7 personnes.

Mr Carpentier dit qu’il fera une demande officielle d’extension de cadre.

La CSC Services Publics répond que la proposition de 5 CPE est insuffisante.

Nous demandons donc 8 ETP (365), et nous demandons que l’aile B soit activées pour les internés à problèmes / risques.

Nous soutenons la direction quant aux demandes de la direction locale.

La DR revient sur sa proposition des 5 CPE et de voir comment la collaboration avec le service soin.

**Les 8 Rosettas sont acceptés**

Cela ne va pas révolutionner les choses, mais ce sera une soupape selon ses propos.

**N’en déplaise, notre action n’est pas si inutile que certains voulaient le laisser croire.**